

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 JUIN 2009

Date de la convocation : 22/06/2009

Date de la publication : 01/07/2009

PRESENTS : Yannick BOUBÉE, Maire – Pierre FAURE - Louis CANDAU - Geneviève DORGANS
Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE - Philippe DUSSERT - Sarah DUCO - Daniel RIVIERE -
Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET- Yves CARRIE - Nicole RIEUDEBAT - Nicole CASTELLA -
Annie GUITTARD – Daniel LARREGOLA - Maryse PAYSSE - Patrick LASCOUMETTES – Jean-Marc
LACABANNE – Annie AGUADO - André BOYRIE - Françoise MAZOUÉ – Jacques LAPALISSE –
Audrey MAUHOURAT.

POUVOIRS : Maryvonne GARBAYE (pouvoir à Yannick BOUBÉE) – Chantal BADENCO (pouvoir à
Daniel LARREGOLA) – Jacques LABE (pouvoir à Pierre FAURE) – Manuel ESPEJO (pouvoir à
Daniel RIVIERE) - Jocelyne JOANDET (pouvoir à Isabelle CHEDEVILLE) .

Secrétaire de séance : Isabelle CHEDEVILLE

PERSONNEL COMMUNAL : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

CREATIONS DE POSTES :

Dans le cadre de l'avancement de grade du personnel communal et après avis favorable de
la Commission Administrative Paritaire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer
les postes ci-après :

Catégorie B : grade	Date d'effet	Nombre de poste
Educateur sportif de 1 ^{ère} classe temps complet	01/10/2009	1

Catégorie C : grade	Date d'effet	Nombre de poste
ATSEM 1 ^{ère} classe temps complet	01/01/2009	1
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe temps complet	01/01/2009	1
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe temps non complet 20 h	01/10/2009	1
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe temps non complet 22 h	02/03/2009	1
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe temps non complet 18 h	01/10/2009	1
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe temps complet	01/10/2009	3
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	01/10/2009	3
Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe temps non complet 20 h	01/12/2009	1



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 JUIN 2009

Date de la convocation : 22/06/2009

Date de la publication : 01/07/2009

PRESENTS : Yannick BOUBÉE, Maire – Pierre FAURE - Louis CANDAU - Geneviève DORGANS
Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE - Philippe DUSSERT - Sarah DUCO - Daniel RIVIERE -
Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET- Yves CARRIE - Nicole RIEUDEBAT - Nicole CASTELLA -
Annie GUITTARD – Daniel LARREGOLA - Maryse PAYSSE - Patrick LASCOUMETTES – Jean-Marc
LACABANNE – Annie AGUADO - André BOYRIE - Françoise MAZOUÉ – Jacques LAPALISSE –
Audrey MAUHOURAT.

POUVOIRS : Maryvonne GARBAYE (pouvoir à Yannick BOUBEE) – Chantal BADENCO (pouvoir à
Daniel LARREGOLA) – Jacques LABE (pouvoir à Pierre FAURE) – Manuel ESPEJO (pouvoir à
Daniel RIVIERE) - Jocelyne JOANDET (pouvoir à Isabelle CHEDEVILLE) .

Secrétaire de séance : Isabelle CHEDEVILLE

**PERSONNEL COMMUNAL : MODIFICATION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE
DE TRAVAIL D'ADJOINT TECHNIQUE DE 2^{ème} CLASSE A TEMPS NON
COMPLET**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier la durée hebdomadaire de travail de
deux adjoints techniques de 2^{ème} classe à temps non complet, affectés au service du
restaurant scolaire :

Ancienne durée de travail hebdomadaire	Nouvelle durée de travail hebdomadaire	Date d'effet
26 heures	28 heures	01/07/2009

P.C.C.
Le Maire,
Yannick BOUBÉE.



Date de la convocation : 22/06/2009

Date de la publication : 01/07/2009

PRESENTS : Yannick BOUBÉE, Maire – Pierre FAURE - Louis CANDAU - Geneviève DORGANS
Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE - Philippe DUSSERT - Sarah DUCO - Daniel RIVIERE -
Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET- Yves CARRIE - Nicole RIEUDEBAT - Nicole CASTELLA -
Annie GUITTARD – Daniel LARREGOLA - Maryse PAYSSE - Patrick LASCOUMETTES – Jean-Marc
LACABANNE – Annie AGUADO - André BOYRIE - Françoise MAZOUÉ – Jacques LAPALISSE –
Audrey MAUHOURET.

POUVOIRS : Maryvonne GARBAYE (pouvoir à Yannick BOUBÉE) – Chantal BADENCO (pouvoir à
Daniel LARREGOLA) – Jacques LABE (pouvoir à Pierre FAURE) – Manuel ESPEJO (pouvoir à
Daniel RIVIERE) - Jocelyne JOANDET (pouvoir à Isabelle CHEDEVILLE) .

Secrétaire de séance : Isabelle CHEDEVILLE

REVISION DES TARIFS DES CENTRES DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT « 3/14 ans »

Le Conseil Municipal,

Pour : 27 Contre : 0 Abstentions : 2 (*M. LAPALISSE, Mme MAUHOURET*)

Décide de fixer les tarifs des Centres de Loisirs Sans Hébergement « 3/14 ans » à compter
du 1^{er} septembre 2009 comme suit :

Désignation	Tarifs pour les enfants d'Aureilhan	Tarifs pour les enfants de l'extérieur
½ journée sans repas	5.10 €	7.00 €
½ journée avec repas	8.75 €	10.75 €
Journée sans repas	7.00 €	10.70 €
Journée avec repas	10.65 €	14.55 €

Forfait sorties extérieures pour les mercredis : **10.70 €**

.../...

Bâreème pour l'aide aux familles des enfants inscrits au C.L.S.H. d'Aureilhan et
uniquement pour les familles d'Aureilhan.

Etablissement du quotient familial : $QF = R/N$

R = ensemble des revenus : salaires, allocations ASSEDIC, RMI, pensions, allocations familiales.

N = nombre de personnes au foyer.

Quotient familial	½ journée sans repas 5.10 €	½ journée Avec repas 8.75 €	Journée sans repas 7.00 €	Journée avec repas 10.65 €
Inférieur à 300 €	3.40 €	5.80 €	4.85 €	7.25 €
Inclus entre 300 € et 400 €	4.30 €	7.30 €	5.75 €	8.95 €

P.C.C.
Le Maire,



Yannick BOUBÉE.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 JUIN 2009

Date de la convocation : 22/06/2009

Date de la publication : 01/07/2009

PRESENTS : Yannick BOUBÉE, Maire – Pierre FAURE - Louis CANDAU - Geneviève DORGANS
Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE - Philippe DUSSERT - Sarah DUCO - Daniel RIVIERE -
Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET- Yves CARRIE - Nicole RIEUDEBAT - Nicole CASTELLA -
Annie GUITTARD – Daniel LARREGOLA - Maryse PAYSSE - Patrick LASCOUMETTES – Jean-Marc
LACABANNE – Annie AGUADO - André BOYRIE - Françoise MAZOUÉ – Jacques LAPALISSE –
Audrey MAUHOURET.

POUVOIRS : Maryvonne GARBAYE (pouvoir à Yannick BOUBÉE) – Chantal BADENCO (pouvoir à
Daniel LARREGOLA) – Jacques LABE (pouvoir à Pierre FAURE) – Manuel ESPEJO (pouvoir à
Daniel RIVIERE) - Jocelyne JOANDET (pouvoir à Isabelle CHEDEVILLE) .

Secrétaire de séance : Isabelle CHEDEVILLE

**CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT : TARIFS DES MINI-CAMPS
ETE 2009**

Le Conseil Municipal,

Pour : 27 Contre : 0 Abstentions : 2 (*M. LAPALISSE, Mme MAUHOURET*)

Décide de fixer les tarifs des minis-camps été 2009 du Centres de Loisirs Sans
Hébergement comme suit :

Le prix du séjour est fixé à : 65 € par enfant.

Tarifs dégressifs payés par les familles suivant quotient familial

Catégorie A	45 €	800 € < QF < 999 €
Catégorie B	33 €	600 € < QF < 799 €
Catégorie C	20 €	QF < 599 €

P.C.C.
Le Maire,



Y. Boubée
Yannick BOUBÉE.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 JUIN 2009

Date de la convocation : 22/06/2009

Date de la publication : 01/07/2009

PRESENTS : Yannick BOUBÉE, Maire – Pierre FAURE - Louis CANDAU - Geneviève DORGANS
Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE - Philippe DUSSERT - Sarah DUCO - Daniel RIVIERE -
Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET- Yves CARRIE - Nicole RIEUDEBAT - Nicole CASTELLA -
Annie GUITTARD – Daniel LARREGOLA - Maryse PAYSSE - Patrick LASCOUMETTES – Jean-Marc
LACABANNE – Annie AGUADO - André BOYRIE - Françoise MAZOUÉ – Jacques LAPALISSE –
Audrey MAUHOURAT.

POUVOIRS : Maryvonne GARBAYE (pouvoir à Yannick BOUBÉE) – Chantal BADENCO (pouvoir à
Daniel LARREGOLA) – Jacques LABE (pouvoir à Pierre FAURE) – Manuel ESPEJO (pouvoir à
Daniel RIVIERE) - Jocelyne JOANDET (pouvoir à Isabelle CHEDEVILLE) .

Secrétaire de séance : Isabelle CHEDEVILLE

**Demande de subvention au Conseil Général
au titre du Fonds d'Equipement Urbain 2009/2011**

Monsieur le Maire soumet à l'avis de l'assemblée les opérations proposées au programme triennal du Fonds d'Equipement Urbain (F.E.U.) 2009/2011 qui figurent sur l'état joint en annexe.

Le montant de la subvention du F.E.U. attribuée par le Conseil Général s'élève à 256 116 € pour un programme de travaux de 904 300 €.

Il invite le Conseil Municipal à se prononcer sur ce programme et sur le plan de financement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Pour : 27 Contre : 0 Abstentions : 2 (M. Lapalisse et Mme Mauhourat)

⇒ **Approuve le programme des travaux et son plan de financement ci-annexé,**

⇒ **Autorise le Syndicat Départemental d'Electricité à percevoir la subvention du Fonds d'Equipement Urbain 2009/2011 d'un montant de 24 400 euros relatif au programme d'éclairage public.**

⇒ **Autorise Monsieur le Maire à signer le Contrat Triennal du Fonds d'Equipement Urbain 2009/2011 avec Madame la Présidente du Conseil Général des Hautes Pyrénées.**



P.C.C.
Le Maire,
Yannick BOUBÉE.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 JUIN 2009

Date de la convocation : 22/06/2009

Date de la publication : 01/07/2009

PRESENTS : Yannick BOUBÉE, Maire – Pierre FAURE - Louis CANDAU - Geneviève DORGANS
Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE - Philippe DUSSERT - Sarah DUCO - Daniel RIVIERE -
Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET- Yves CARRIE - Nicole RIEUDEBAT - Nicole CASTELLA -
Annie GUITTARD – Daniel LARREGOLA - Maryse PAYSSE - Patrick LASCOUMETTES – Jean-Marc
LACABANNE – Annie AGUADO - André BOYRIE - Françoise MAZOUÉ – Jacques LAPALISSE –
Audrey MAUHOURAT.

POUVOIRS : Maryvonne GARBAYE (pouvoir à Yannick BOUBÉE) – Chantal BADENCO (pouvoir à
Daniel LARREGOLA) – Jacques LABÉ (pouvoir à Pierre FAURE) – Manuel ESPEJO (pouvoir à
Daniel RIVIERE) - Jocelyne JOANDET (pouvoir à Isabelle CHEDEVILLE) .

Secrétaire de séance : Isabelle CHEDEVILLE

**Subvention exceptionnelle à la Société Chorale et Cavalcade
d'Aureilhan**

Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1500 € à la
Société CHORALE & CAVALCADE d'AUREILHAN à l'occasion du 120^{ème}
anniversaire de la « Cavalcade ».

Après délibération, le Conseil Municipal,

Pour : 28 , M. Yves Carrié, ne prend pas part au vote.

**- Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1500 euros à la Société
Chorale & Cavalcade d'Aureilhan. Cette subvention sera payée sur les crédits
prévus à l'article 65748 subventions « divers » du budget de l'exercice.**

P.C.C.
Le Maire,



Yannick Boubée
Yannick BOUBÉE.

Date de la convocation : 22/06/2009

Date de la publication : 01/07/2009

PRESENTS : Yannick BOUBÉE, Maire – Pierre FAURE - Louis CANDAU - Geneviève DORGANS
Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE - Philippe DUSSERT - Sarah DUCO - Daniel RIVIERE -
Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET- Yves CARRIE - Nicole RIEUDEBAT - Nicole CASTELLA -
Annie GUITTARD – Daniel LARREGOLA - Maryse PAYSSE - Patrick LASCOUMETTES – Jean-Marc
LACABANNE – Annie AGUADO - André BOYRIE - Françoise MAZOUÉ – Jacques LAPALISSE –
Audrey MAUHOURET.

POUVOIRS : Maryvonne GARBAYE (pouvoir à Yannick BOUBÉE) – Chantal BADENCO (pouvoir à
Daniel LARREGOLA) – Jacques LABE (pouvoir à Pierre FAURE) – Manuel ESPEJO (pouvoir à
Daniel RIVIERE) - Jocelyne JOANDET (pouvoir à Isabelle CHEDEVILLE) .

Secrétaire de séance : Isabelle CHEDEVILLE

Classement dans le domaine public des voies et espaces communs après enquête publique des lotissements : Jean Jacques Rousseau – Louro – Montagna.

Monsieur le Maire expose que par délibération en date du 20/06/2008 le conseil municipal l'a autorisé à prescrire l'enquête publique préalable au classement dans le domaine public communal des voies et espaces privés des lotissements « Jean Jacques Rousseau », « Louro », « Montagna ».

L'enquête publique s'est déroulée du 12 janvier 2009 au 26 janvier 2009.

Monsieur le Commissaire- Enquêteur a émis un avis favorable, en date du 30/01/2009, au classement des lotissements cités ci-dessus dans le domaine public communal. Les réserves pour le lotissement Jean Jacques Rousseau ont été levées, les travaux ayant été réalisés par l'Association Syndicale.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **accepte de classer dans le domaine public communal la voirie, les réseaux et espaces verts des lotissements :**
 - o Jean Jacques Rousseau (rue Georges Ledormeur)
 - o Louro (rue Albert Camus)
 - o Montagna (rue de la Fraternité)

- **autorise Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ce classement dans le domaine public communal.**



P.C.C.

Le Maire,

Yannick BOUBÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 JUIN 2009

Date de la convocation : 22/06/2009

Date de la publication : 01/07/2009

PRESENTS : Yannick BOUBÉE, Maire – Pierre FAURE - Louis CANDAU - Geneviève DORGANS
Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE - Philippe DUSSERT - Sarah DUCO - Daniel RIVIERE -
Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET- Yves CARRIE - Nicole RIEUDEBAT - Nicole CASTELLA -
Annie GUITTARD – Daniel LARREGOLA - Maryse PAYSSE - Patrick LASCOUMETTES – Jean-Marc
LACABANNE – Annie AGUADO - André BOYRIE - Françoise MAZOUÉ – Jacques LAPALISSE –
Audrey MAUHOURAT.

POUVOIRS : Maryvonne GARBAYE (pouvoir à Yannick BOUBÉE) – Chantal BADENCO (pouvoir à
Daniel LARREGOLA) – Jacques LABE (pouvoir à Pierre FAURE) – Manuel ESPEJO (pouvoir à
Daniel RIVIERE) - Jocelyne JOANDET (pouvoir à Isabelle CHEDEVILLE) .

Secrétaire de séance : Isabelle CHEDEVILLE

**Cession gratuite de la parcelle AB n° 537 : autorisation au Maire de
signer l'acte notarié**

Monsieur le Maire indique que les consorts LACOSTE – GRUPELI ont cédé à titre gratuit à la Commune, la parcelle cadastrée section AB n° 537 d'une superficie de 103 m², rue de la Moisson, pour un aménagement de voirie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer l'acte notarié qui doit intervenir devant Maître Albert PUJOL-CAPDEVIELLE en vue de l'intégration de cette parcelle dans le domaine public communal.

P.C.C.
Le Maire,



Y. Boubée
Yannick BOUBÉE.